

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 26 Juin 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 08

DATE DE LA CONVOCATION : 20 Juin 2025
--

L'an deux mil vingt cinq et le vingt six juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Étaient présents : Agnès NELIAS - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Étaient absents : Pierre DURAND (Pouvoir donné à Agnès NELIAS) - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Fabrice FOURDIN

Date de convocation : 20 Juin 2025

D/2025-086

Objet de la délibération : Autorisation à Madame la Maire pour la signature d'un avenant n 1 au marché d'études relatif à la révision du PLU

Madame la Maire rappelle que par délibération du, le Conseil Municipal avait approuvé le marché d'études relatif à la révision du PLU, avec le groupement PRO AND CO - JD URBANISME - BIOTOPE - ECOLOGIA, pour un montant HT de 61 375 € HT,

Elle présente un projet d'avenant, étant entendu qu'il ne modifie pas de façon substantielle, la nature globale du marché.

Celui-ci porte sur le passage supplémentaire sur deux sites susceptibles d'être urbanisés et représente une plus-value de 720 € HT, portant ainsi le marché à 62 095 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché d'études ci-dessus énoncé pour le montant suivant, étant précisé qu'il ne modifie pas de façon substantielle, la nature globale du marché initial :

Prestataire	Montant initial HT du marché	Montant des avenants HT	Montant HT du marché après avenant
	61 375 €	720 €	62 095 €

DIT que les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice en cours,

AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant N 1 au marché d'études ci-dessus énoncé, ainsi que tous documents afférents.

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Fabrice FOURDIN Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-------------------------------	---	---------------------------------	---



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 30 JUIN 2025

Publication ou notification du : 30 JUIN 2025

Publication site internet le : 30 JUIN 2025

Affichage liste des délibérations le : 27/06/2025